

Article publié sur le site [Capital.fr](http://www.Capital.fr)

Capital

En savoir plus : www.alex.com/siteinfo/Capital.fr

Extraction : 13/02/2012 19:14:37
 Catégorie : Economie & Finance
 Fichier : piwi-9-12-23663-20120213-248730197.pdf
 Audience :

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/cv-truque-jusqu-ou-peut-on-mentir-697672>

CV truqué: jusqu'ou peut-on mentir?

Faux diplôme, fausse expérience professionnelle...

de nombreux candidats "gonflent" leur CV.

Un petit jeu risqué...

car les recruteurs finissent par avoir l'oeil!

Diplômé de l'école nationale de l'aviation civile, pilote de chasse à ses heures de gloire...

le CV de Philippe Gaillard, l'ex-directeur de l'aéroport de Limoges, a fait le tour du web.

Et pour cause, il était totalement bidon ! Certes, il n'a pas passé le cap de la période d'essai, mais il a tout de même réussi à être embauché.

Cet exemple est loin d'être anecdotique.

"Environ, un CV sur 20 est faux", déplore Rami Kechteil, co-fondateur du cabinet de recrutement Selescope.

Et un Français sur deux "gonfle" son CV, selon le spécialiste des RH, Robert Half.

Tour d'horizon des mensonges les plus courants.

Faux diplôme.

Falsifier son niveau d'études et se prévaloir de grandes écoles est un grand classique.

L'exemple le plus connu est celui de Rachida Dati, qui aurait revendiqué un MBA d'HEC jamais obtenu.

The screenshot shows a web browser displaying the Capital.fr website. The article title is "CV truqué : jusqu'ou peut-on mentir ?". The article text reads: "Faux diplôme, fausse expérience professionnelle... de nombreux candidats 'gonflent' leur CV. Un petit jeu risqué... car les recruteurs finissent par avoir l'oeil !". Below the text, there is a small image of a person and a caption: "Diplômé de l'école nationale de l'aviation civile, pilote de chasse à ses heures de gloire... le CV de Philippe Gaillard, l'ex-directeur de l'aéroport de Limoges, a fait le tour du web. Et pour cause, il était". The article is dated 13/02/2012 at 19:14. The page also features a sidebar with "L'Info Carrière & Management" and "NEW Les vidéos" section, listing various news items.

Copyright Capital.fr - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site Capital.fr



En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Capital.fr

Extraction : 13/02/2012 19:14:37
 Catégorie : Economie & Finance
 Fichier : piwi-9-12-23663-20120213-248730197.pdf
 Audience :

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/cv-truque-jusqu-ou-peut-on-mentir-697672>

A moins de se faire passer pour un médecin, un avocat ou un expert-comptable, vous ne risquez absolument rien d'un point de vue légal.

Selon la loi, il appartient à l'employeur de vérifier les informations présentes sur votre CV.

Les recruteurs ont donc appris à se méfier des supercheries.

En appelant le bureau des anciens élèves de Sup de Co Paris, Rami Kechteil a ainsi découvert que le candidat qu'il avait pré-sélectionné ne s'était jamais assis sur les bancs de l'école.

Pour limiter les risques, de plus en plus d'employeurs demandent les copies des diplômes.

Imparable.

Dates arrangées.

Pour masquer un trou dans une carrière.

Sauf que les recruteurs ne sont pas dupes.

"Beaucoup vérifient les informations de votre CV sur les réseaux sociaux, prévient Rami Kechteil.

Si les dates ne correspondent, vous en serez quitte pour une question-piège en entretien.

D'autres s'attribuent des missions, bidonnent le chiffre d'affaires ou le nombre de personnes qu'ils avaient à gérer.

Encore faut-il être capable de le justifier en entretien.

Plus compliqué...

Photo montée.

Cliché daté et retouché sur Photoshop...

Camoufler son âge ou tenter de paraître sous son meilleur jour n'est pas forcément une bonne idée.

"Si le recruteur vous découvre le jour J avec 15 ans de plus, il peut vite déchanter", avertit Rami Kechteil.

Par ailleurs, un recruteur a vite fait de faire ses calculs en croisant les dates d'attribution de vos diplômes ou de vos expériences professionnelles.

Pas très utile, donc.

Intitulés de postes surdimensionnés.

Le chef de vente devient directeur commercial France, un stage se transforme en CDD...

Risqué, car les recruteurs vérifient souvent les références auprès d'anciens employeurs.

Article publié sur le site Capital.fr



En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Capital.fr

Extraction : 13/02/2012 19:14:37
Catégorie : Economie & Finance
Fichier : piwi-9-12-23663-20120213-248730197.pdf
Audience :

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/cv-truque-jusqu-ou-peut-on-mentir-697672>

Certains réclament certificat de travail ou derniers bulletins de salaire avant de recevoir un candidat en entretien.

Les réfractaires ne sont tout simplement pas sélectionnés.

Niveau de langues surévalué.

De nombreux CV affichent un anglais "courant" et un score au Toeic (Test of English for International Communication) plus qu'enviable.

Pourtant, beaucoup n'ont pas baragouiné un mot depuis des années.

Attention, car il n'y a rien de plus facile à vérifier pour un employeur.

Quelques questions dans la langue de Shakespeare lors de l'entretien suffiront en effet à valider votre niveau.

Et si, par miracle, vos mensonges fonctionnent, gare aux retours de bâtons une fois en poste, votre employeur risque vite de découvrir le pot-aux-roses...